

Comité Directeur

Consultation à distance du 15 Février 2019

Membres ayant participé au vote :

Jean-Pierre SIUTAT– Président.

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Anne LUCIANI et Yannick SOUVRE.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Alain BERAL, Patrick COLLETTE, Bernard DANNEL, Pierre DEPETRIS, Patrick HAQUET, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Damien SIMONNET, Mili SPAHIC et Luc VALETTE.

Membres n'ayant pas participé au vote :

Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM. Philippe LEGNAME et Boris VENDRAN.

N°	Intitulé de l'annexe
1	2019-02-14 CD 6-DAJI Statuts types pour Ligue Régionale
2	2019-02-14 CD 6-DAJI Statuts types pour Comité Départemental

Dans le cadre des travaux sur la réforme territoriale, la FFBB a entrepris un travail d'harmonisation des statuts de l'ensemble des Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Conformément à l'article 26 du Règlement Intérieur de la Fédération relatif aux délégations, les statuts des Comités et des Ligues doivent être conformes aux statuts-types validés par le Comité Directeur Fédéral.

Suite aux évolutions statutaires adoptées lors de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2018, le Bureau Fédéral a dû procéder à une actualisation des statuts-types des organismes déconcentrés, afin que ces derniers soient en conformité avec les textes fédéraux. Il est également proposé de préciser certaines dispositions suite, notamment, à des évolutions législatives.

Pour rappel, les principales évolutions concernent les points suivants :

- Intégration des établissements et leurs modalités de représentation ;
- Ajout des modalités relatives à la perte de qualité de membre ;
- Modalités de convocations à l'AG en l'absence de règlement intérieur ;
- Age des représentants à l'AG et candidature ;
- Composition du Comité Directeur ;
- Diffusion des documents sur eFFBB.

Afin que les organismes déconcentrés prennent toutes les dispositions nécessaires à l'adoption de leurs statuts dans les délais impartis, le Bureau Fédéral a ainsi souhaité consulter à distance le Comité Directeur.

Il revient au Comité Directeur de se prononcer.

Les réponses ont été recueillies par mail.

- Sur l'adoption des Statuts-types des Ligues Régionales (Annexe 1) :
 - 31 membres se sont exprimés en faveur de la proposition

Validation du Comité Directeur à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation

- Sur l'adoption des Statuts-types des Comités Départementaux (Annexe 2) :
 - 31 membres se sont exprimés en faveur de la proposition

Validation du Comité Directeur à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation

Le Comité Directeur des 8 et 9 mars 2019 entérinera définitivement les résultats de cette consultation

Prochaine réunion du Comité Directeur les 8 et 9 Mars 2019 à Paris.